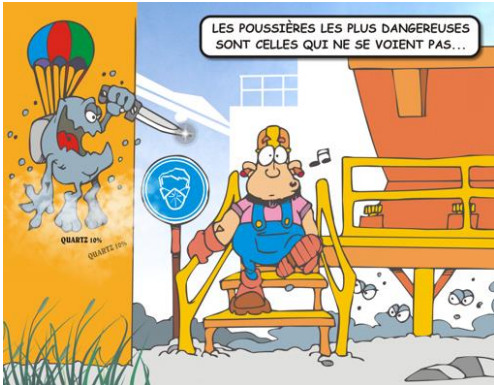




EVALUATION/MESURAGE DE L'EXPOSITION AUX POUSSIÈRES



Assistance à l'évaluation

- Analyse de l'activité et des postes de travail :
 - Constitution des Groupes d'Exposition Similaires
 - Identification des tâches sur-exposantes
 - Analyse des mesures de prévention existantes
- Assistance à l'évaluation du risque d'exposition
- Définition de la stratégie de prélèvements
- Rédaction d'un rapport d'évaluation :
 - Définition d'un plan d'action de prévention
- Définition d'un plan de mesurage selon les obligations réglementaires



Mesurage de l'exposition aux Poussières

- Mesurage dans le cadre de l'évaluation du risque :
 - Fraction alvéolaire (0-10µm)
 - Fraction inhalable (0-100µm)
- Contrôle réglementaire de l'exposition aux poussières alvéolaires non siliceuses
- Contrôle réglementaire des concentrations dans les locaux à pollution spécifique
- Contrôle technique de l'exposition aux poussières alvéolaires et alvéolaires siliceuses
Accréditations COFRAC n°5651 et 5652
- Rédaction d'un rapport d'évaluation/mesurage :
 - Propositions de mesures de prévention adaptées



Réglementation applicable

- Code du travail R 4412-1 et suivants



Profitez des avantages de la prestation PREVENCEM

Des mesurages dans un objectif de prévention :

- Plus de 25 ans d'expérience dans le mesurage de l'exposition aux poussières
- Une préparation rigoureuse de la prestation
- Information préalable et responsabilisation des opérateurs sur lesquels s'applique la mesure
- Validation commune des fiches de prélèvements à l'issue de la prestation
- Un rapport clair et exploitable (synthèse des résultats et commentaires adaptés au poste)
- Des propositions de solutions de prévention adaptées
- Possibilité de sensibilisation du personnel et de présentation des résultats